Objet

Demande d'annulation du communiqué de presse d'Eurostat n° 48/2006, du 24 avril 2006, dans la mesure où celui-ci contient une décision de la Commission (Eurostat) concernant le classement de Madrid Calle 30 dans le secteur «administrations publiques» au sein du système européen de comptes 1995 (SEC 95).

Dispositif

1) Le recours est rejeté comme irrecevable.

2) Ayuntamiento de Madrid et Madrid Calle 30, SA sont condamnés aux dépens.

Arrêt du Tribunal (deuxième chambre) du 18 juillet 2007 — Ente per le Ville vesuviane/Commission

(affaire T-189/02)

«Fonds européen de développement régional (FEDER) — Clôture d'un concours financier communautaire — Recours en annulation — Recevabilité — Qualité pour agir du bénéficiaire final du concours — Lien direct — Droits de la défense — Violation de l'article 12 du règlement (CEE) n° 4254/88 modifié — Défaut d'instruction»

1. Recours en annulation — Personnes physiques ou morales — Actes les concernant directement et individuellement (Art. 230, al. 4, CE) (cf. points 37-53)

2. *Cohésion économique et sociale — Fonds européen de développement régional — Octroi d'un concours financier pour des projets décidés par la Commission avant le 1er janvier 1989 (Règlement du Conseil n° 4254/88, tel que modifié par le règlement n° 2083/93, art. 12) (cf. points 62-77)*

3. *Cohésion économique et sociale — Fonds européen de développement régional — Décision de clôture d'un concours financier — Droits de la défense du bénéficiaire du concours — Portée (Règlement du Conseil n° 4254/88, tel que modifié par le règlement n° 2083/93, art. 12) (cf. points 87-100)*

Objet

Annulation de la décision D (2002) 810111 de la Commission, du 13 mars 2002, portant clôture du concours financier du Fonds européen de développement régional (FEDER) au titre d'un investissement en infrastructures en Campanie (Italie) concernant un système intégré de valorisation à des fins touristiques de trois villas vésuviennes (FEDER n° 86/05/04/054).

Dispositif

1) Le recours est rejeté.

2) Ente per le Ville vesuviane supportera l'ensemble des dépens.